



Place Albert 1er, 21
6150 Anderlues
Province de Hainaut

Personnel ouvrier - Lancement d'une procédure de recrutement pour 2 manœuvres saisonniers (h/f/x) au grade E2 – Espaces verts

Conditions générales et particulières

- Etre âgé(e) de 18 ans au moins.
- Etre belge ou être ressortissant ou non d'un pays de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail.
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Jouir de ses droits civils et politiques.
- Etre d'une conduite irréprochable et répondant aux exigences de la fonction.
- Réussir un examen portant sur les connaissances professionnelles propres à la fonction et sur la motivation du candidat.
- Remplir les conditions d'accès pour bénéficier de l'aide à la promotion de l'emploi (APE) au moment de l'engagement.

Missions

Dans le respect de la hiérarchie, de la législation, des procédures et des règlements en vigueur, **le manœuvre saisonnier en espaces verts (h/f/x)** placé sous l'autorité d'un brigadier a pour principales missions :

- D'entretenir les végétaux et surfaces enherbées des espaces verts communaux tels que les aires de détente et de jeux, les accotements, les abords de chaussée, les ruelles, les allées de cimetière
- D'entretenir les massifs et jardinières.
- D'entretenir les arbres, arbustes et plantations diverses.
- De nettoyer les espaces publics (enlever les déchets de toutes natures qui jonchent voiries, accotements, ruelles, aires de jeux et de détente, vidange des poubelles publiques)

Activités (liste non exhaustive)

- **Appliquer (produit/technique)** les techniques de jardinage.
- **Entretenir** les espaces verts et espaces publics : engazonner, tondre, débroussailler, faucher, désherber, enlever les " mauvaises herbes", balayer, ramasser les déchets (détritus divers, feuilles, branchages, fleurs fanées, déchets issus des tondeuses et du débroussaillage, ...), vider les poubelles publiques, ...
- **Entretenir** les massifs et jardinières : bêchage, désherbage, mise en place de terreau, ajout de substrat et engrais, taille, arrosage, enlèvement de fleurs fanées, ...)

- **Entretien** les arbres, arbustes, haies et plantations diverses : planter, tailler, élaguer, abattre, protéger par bâchage, pailler, ...
- **Arroser** manuellement ou mécaniquement les massifs, jardinières, arbres, arbustes et autres espaces végétalisés
- **Reconnaitre** les végétaux : arbres, arbustes, vivaces, graminées, annuelles, ...
- **Utiliser** les équipements de protection collective et individuelle
- **Utiliser** les matériaux (dolomie, sable, terreau, graviers, copeaux de bois, copeaux de schiste, ...) adaptés aux techniques de jardinage.
- **Utiliser** les outils et machines spécifiques aux techniques de jardinage (tondeuse, débroussailleuse, élagueuse, taille-haie, tronçonneuse, ...)
- **Entretien** et veiller à la bonne utilisation de l'outillage et des machines mis à sa disposition
- **Utiliser** les produits (engrais, produits phytopharmaceutiques, huiles, carburants...) adaptés aux techniques de jardinage.
- **Constater** la présence de mauvaises herbes (pissenlit, plantain, liseron, mousse, trèfle, renoncule, chardon, orties).
- **Mesurer** les espaces, les surfaces, les écarts, les distances.
- **Appliquer** les dosages des produits utilisés pour le repiquage, l'emportage, le rempotage et les transplantations.
- **Inform**er le supérieur hiérarchique de ce qui se déroule sur le terrain.
- **Reconnaitre** les caractéristiques du terrain (type de sol, type de support, rond-point, parc, lieux souvent fréquentés, espace fréquenté par les enfants...).
- **Charger** les véhicules avec les produits, outils, machines, matériaux du terrain.
- **Conduire** des camionnettes, véhicules avec remorques. (disposer du permis B et BE, ou à défaut de disposer du permis BE, s'engage à suivre la formation BE durant ses heures de travail)
- **Déplacer** des objets avec une remorque.
- **Manipuler** les outils et machines avec dextérité.
- **Aider** à la manutention et au placement des clôtures, des piquets, tuteurs, ...
- **Placer** la signalisation aux abords des chantiers.
- **Aider** les collègues.
- **Collaborer** dans la réalisation du travail.
- **Identifier** les types de déchets ramassés et les **trier** en fonction de leur destination (containers à déchets verts, à PMC, à gravats, à déchets valorisables, à déchets non valorisables, ...)
- **Déposer** les déchets ramassés et triés dans les containers appropriés qui se trouvent sur le site du dépôt communal.

Compétences

- **Agir avec intégrité et professionnalisme**
Agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.
- **Conseiller**
Adapter le contenu de son conseil aux besoins de son interlocuteur. Développer un réseau de relations en s'appuyant sur sa crédibilité.
- **Déontologie**
Faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction.
- **Ethique de la profession**
Respecter la déontologie propre à la fonction et en particulier le respect du secret professionnel.
- **Service public et respect du "citoyen-client"**
Assurer au citoyen un accueil de qualité par la délivrance d'un service efficace et efficient dans le respect de la légalité, de l'intérêt général et de l'égalité entre les citoyens.

Dossier de candidature :

Votre dossier de candidature doit être composé :

- D'une lettre de motivation avec la référence du poste, datée et signée ainsi que d'un curriculum vitae ;
- D'un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois (modèle 595) ;
- une copie du permis de conduire ;
- toutes pièces utiles justifiant d'une expérience en lien avec le poste à pourvoir.

DATE LIMITE : au plus tard pour le 29 mars 2024 (cachet de la poste faisant foi).

- Soit par courrier recommandé à l'adresse suivante : Place Albert 1er, 21 – 6150 Anderlues en mentionnant impérativement la référence « Recrutement manœuvres saisonniers – Espaces verts ».
- Soit par courrier électronique l'adresse : ressources-humaines@anderlues.be

Toute candidature incomplète ou déposée hors-délai, le cachet de la poste faisant foi, sera considérée comme irrecevable.

Votre contrat

Régime de travail : Temps plein (37 heures).

Type : CDD (6 mois de mai à octobre 2024).

Echelle barémique E2 : minimum 28.090,42€/an (brut indexé).

Avantages

Titre-repas d'une valeur faciale de 6,60€ (5,46€ part patronale - 1,14€ part personnelle).

Allocation de fin d'année

Assurance hospitalisation collective

Pension complémentaire 2ème pilier

Régime de vacances public

Epreuves de recrutement :

Réussir et être lauréat des épreuves (éliminatoires) suivantes :

Epreuve professionnelle (pratique) portant sur divers travaux de chantier permettant d'apprécier l'aptitude professionnelle du candidat (50 points).

Epreuve oral: entretien permettant d'apprécier la motivation du candidat et son esprit d'initiative (50 points).

Est considéré(e) admissible le (la) candidat(e) obtenant 50% au moins des points requis dans chacune des épreuves et 60% au total.

Commission de sélection :

La Commission de sélection sera composée comme suit :

La Directrice générale, Deux responsables du service des travaux, L'Echevin des travaux, Un responsable du service des travaux d'une commune limitrophe.